

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 87 (1978)
Heft: 1

Artikel: Françoise et Anne nous disent...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Médaille Florence Nightingale est en argent vermeil. Le nom de la titulaire et la date de l'obtention sont gravés au revers. La médaille est attachée à un nœud de ruban blanc liséré de rouge sur lequel se détache une couronne de laurier d'émail vert encadrant une croix rouge.

Photo CICR

générale. C'est en cette qualité qu'elle fut chargée de coordonner les diverses activités du Secrétariat de la Ligue en faveur des Sociétés nationales, tant par rapport au Programme de développement Croix-Rouge de la Ligue dans son ensemble que dans les domaines spécifiques de la santé, y compris la transfusion sanguine, des soins infirmiers, du travail social, de la formation, de l'information, de même qu'en ce qui concernait la participation des jeunes aux programmes de la Croix-Rouge.

Un an après avoir quitté ses fonctions à la Ligue, c'est-à-dire en 1974, elle est nommée présidente centrale de l'ASID (Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés), fonction qu'elle remplit jusqu'à présent.

«Aujourd'hui, vous êtes présidente de l'ASID, écrit le professeur Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse. En cette qualité vous représentez toutes les infirmières de notre pays et, en vous honorant vous, personnellement, ce sont aussi toutes les infirmières de Suisse que nous voudrions honorer, toutes celles notamment qui, comme vous, accomplissent leur tâche au plus près de leur conscience, sans recherche de récompense et de publicité mais avec le souci premier de la vie et de la santé de leur prochain. Nous voudrions honorer vos efforts et ceux de celles qui sont avec vous pour défendre non seulement une profession, mais également un comportement humain fait de rigueur, de conscience et de dévouement.»

Françoise et Anne nous disent...

En marge d'un cours de monitrices Croix-Rouge

Le 5 octobre dernier, au terme d'une troisième et ultime session de cours, dix infirmières recevaient leur attestation de monitrice CRS pour le cours «Soigner chez soi», lors d'une petite manifestation qui eut lieu à Yverdon, dans la maison de retraite *Ermitage B*, en présence de quelques personnalités.

Deux jours auparavant, une collaboratrice de notre rédaction s'était rendue auprès des participantes pour s'entretenir avec elles au sujet du cours lui-même, de ses objectifs et des considérations qui les avaient poussées à y assister.

A Yverdon, avenue des Marronniers 32, le foyer du troisième âge – institution pri-

vée mais subventionnée par la commune et Pro Senectute – côtoie les bâtiments de l'hôpital. A gauche, situé dans un joli parc, le pavillon des malades chroniques; au fond, parmi d'autres immeubles, l'Ermitage B qui abrite des studios indépendants avec, au rez-de-chaussée, un local loué par la section Croix-Rouge d'Yverdon pour ses cours de monitrices.

Toutes les participantes sont là. Elles préparent en commun le cours-modèle que deux d'entre elles donneront dans le courant de l'après-midi. Echange de conseils («Que faites-vous des vieux médicaments, que conseillez-vous pour marquer clairement les différents remèdes que l'on uti-

lise à la maison, chez quel pharmacien pourrions-nous obtenir telle ou telle vignette?», etc.), préparation du matériel de cours, échange aussi de «trucs» et de bons procédés, révisions, le tout se déroulant dans la bonne humeur et une ambiance de compréhension réciproque. Sur une grande table, une quantité de livres appartenant à la Croix-Rouge suisse, traitant de pédagogie surtout et de l'approche de différents problèmes. Quelques titres: *Comment définir les objectifs pédagogiques?*; *La conduite des réunions à l'usage des psychologues, des animateurs, des responsables*; *Introduction à la dynamique des groupes*; *Les relations humaines à l'hôpital*;

Aspects psychiatriques des soins infirmiers; Le développement de la personne. Quelques numéros aussi de Santé du monde, publication de l'OMS, et plusieurs livres consacrés à la diététique: Alimentation en vacances; Trop de poids... un souci qui pèse, etc. Laissons maintenant la parole à deux participantes, Anne et Françoise.

CRS: *D'où venez-vous et quelle est votre formation?*

Anne: Je viens de Neuchâtel; je suis infirmière diplômée depuis un certain nombre d'années et enseigne maintenant dans une école d'arts et métiers à des jeunes filles faisant une année de préapprentissage.

Françoise: J'ai fait mon diplôme d'infirmière il y a cinq ans et ai travaillé ensuite dans différents services de chirurgie. Comme j'ai toujours eu envie de me rendre utile dans le domaine des soins à domicile, j'ai suivi l'année dernière, à Berne, un cours de santé publique; Saint-Galloise d'origine, je vis et travaille actuellement à Sion. Je suis mariée.

CRS: *Comment avez-vous entendu parler de ce cours de monitrices?*

Anne: J'en ai entendu parler par la Croix-Rouge, car j'ai des contacts avec la section de Neuchâtel; en outre, j'avais déjà suivi le cours de monitrices pour les Soins à la mère et à l'enfant. On m'a demandé récemment d'enseigner à mes jeunes filles, en sus de la puériculture, les soins au foyer. Je n'ai pas voulu accepter sans suivre préalablement le cours dont nous parlons ici.

Françoise: On nous a conseillé de suivre le cours de monitrices CRS immédiatement après la fin de notre cours de la santé

publique. Comme j'ai depuis lors déménagé de Berne à Sion, j'ai décidé de suivre le cours en français, en l'occurrence ici à Yverdon, afin d'élargir mon vocabulaire technique français.

CRS: *Combien êtes-vous ici?*

Nous sommes dix, toutes mariées et désireuses de nous «recycler». Nous venons de tous les coins de Suisse romande (Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion et de petits villages du Gros-de-Vaud), sommes de tous les âges, formons un groupe excellent et très soudé.

CRS: *Quand organise-t-on ces cours de monitrices?*

Une ou deux fois par an.

CRS: *Qui vous donne le cours dont il est question ici?*

Mme O. Aigroz, d'Aigle, et Mlle C. Laurent, de Berne. Ce sont là deux instructrices «épatantes» qui nous font faire un effort de réflexion. C'est là certes un aspect très positif du cours, car dans notre monde actuel, où tout le monde est toujours pressé, on ne se donne plus guère le temps de réfléchir.

CRS: *Comment se sont déroulées les sessions du cours jusqu'à présent?*

Nous sommes ici depuis le mois de septembre, en ce sens que le cours comprend trois sessions et que les deux premières – l'une de trois jours, l'autre de quatre – ont eu lieu en septembre. Le cours prévoit dix jours d'enseignement en tout et nous en sommes actuellement à la troisième session.

Tous les jours – en général le matin – nous avons des cours de pédagogie et de psychologie. En ce qui concerne celle-ci, l'un

des premiers jours, nous avons eu des cours de «conversation». Pour ce faire, nous nous étions mises par groupes de trois monitrices, dont la première posait une question; la deuxième devait réfléchir, reformuler la question sans utiliser les mêmes termes et trouver en même temps la réponse. La troisième servait d'arbitre et de critique. Mener des conversations de cette manière n'est certes pas aisé. Le but de cet exercice? Nous apprendre à écouter l'interlocuteur, à découvrir le véritable sens de ses paroles; nous apprendre à écouter les participants à nos cours, à comprendre les besoins du malade.

Les après-midi sont en général consacrés aux «cours à la population». Initialement prévus comme tels, nous avons, par manque d'inscriptions, cependant été obligées de donner ces cours entre nous, à les simuler en quelque sorte. Après chaque cours donné, il y a analyse en commun: la monitrice qui a préparé et donné la leçon du jour effectue une autocritique, alors que les participantes expliquent comment elles ont réagi à l'enseignement, déterminent les éventuelles lacunes, formulent des critiques et des suggestions, disent ce qu'elles ont compris et ce qu'elles n'ont pas compris. De cette façon, tout est toujours remis en question.

CRS: *Que faites-vous aujourd'hui?*

Nous disposons de temps libre pour préparer la leçon de cet après-midi, consacrée à l'alimentation, aux régimes alimentaires et à la pharmacie de maison. Il y aura ensuite une synthèse sur la psychologie du malade. Ce matin, nous avons également une évaluation personnelle avec les deux instructrices, ce qui permettra à chacune de faire le point de ses connaissances.



Une monitrice donne son cours-modèle dans le courant de l'après-midi.

Photo CRS/M. Hofer

CRS: *Qu'est-ce qui vous a semblé le plus important dans ce cours?*

Anne: Pour moi, il y a le fait que nous nous remettons en question, que nous recherchons pourquoi nous faisons les choses au lit du malade, comment nous pouvons l'enseigner à la population qui n'a pas la même formation que nous, comment nous pouvons lui faire comprendre que le bien-être et la personnalité du malade sont deux choses de très grande importance. Pour moi qui enseigne depuis quelques années, je dois dire que cette remise en question m'a fait énormément de bien. J'ai également beaucoup apprécié le contact avec des infirmières sorties d'autres écoles; la confrontation de nos formations quelque peu différentes a été des plus enrichissantes.

Françoise: En ce qui me concerne, c'est l'aspect pédagogique du cours qui m'a le plus aidée, notamment la méthode d'en-

seignement à la population et l'utilisation du matériel de cours – trois caisses mises à notre disposition par la Centrale du matériel de Wabern. J'ai été stupéfaite de voir combien il était facile d'improviser du matériel de soins à domicile en utilisant des moyens fort simples disponibles dans la plupart des foyers. Cela aussi, nous pourrions l'enseigner à la population.

CRS: *Que pensez-vous des cours à la population «Soigner chez soi»?*

En général, ces cours marchent mieux à la campagne que dans les grandes villes pour la simple raison que les citadins sont sollicités de partout et qu'un cours par semaine, le soir, est parfois trop pour eux. En outre, plus qu'à la campagne, il existe en ville des institutions qui envoient de l'aide à domicile, des aides familiales, des auxiliaires hospitalières, etc. Il est par conséquent parfois difficile de faire dé-

marrer ces cours en milieu urbain. En ce qui concerne notre groupe, nous espérons toutes pouvoir appliquer les connaissances que nous avons acquises ici aussi vite que possible.

CRS: *Aimeriez-vous ajouter quelque chose?*

Ce cours revêt une importance toute particulière pour la plupart d'entre nous. Il nous a appris à travailler à la maison, alors que jusqu'à présent nous étions habituées à exercer notre profession en milieu hospitalier. Contrairement à l'hôpital où nous étions très «gâtées» en ce qui concerne le matériel de soins, nous avons appris ici à nous débrouiller avec des moyens de bord, à bon marché. Ce cours permettra en outre à celles qui, jusqu'à présent, ne pouvaient exercer leur métier pour des raisons familiales, de reprendre leurs activités ne fût-ce que quelques heures par jour. pv

La signification de l'emblème de la Croix-Rouge

La signification de l'emblème de la croix rouge sur fond blanc est clairement définie dans les Conventions de Genève en 1949. En tant que **signe de protection**, la croix rouge indique que les personnes qui la portent et le matériel sur lequel elle figure jouissent de la protection spéciale conférée par les Conventions de Genève. Comme **signe indicatif** (ou d'appartenance), elle confirme les liens qui unissent une personne ou un bien à une organisation de Croix-Rouge, sans pour autant se réclamer de la protection des Conventions de Genève.

La première Convention de Genève précise que le signe héraldique de la croix rouge sur fond blanc est formé par honneur pour la Suisse par interversion des couleurs fédérales. Cela confirme que l'emblème de la Croix-Rouge n'a **aucune signification religieuse**. Au contraire, il représente exclusivement un signe **neutre** conventionnel.

Malgré ce fait incontesté, les 125 Sociétés nationales de Croix-Rouge, membres de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge n'utilisent pas toutes l'emblème de la croix rouge. Depuis 1929, les Conventions de

Genève font état également des signes du croissant rouge et du lion et du soleil rouge sur fond blanc. Aujourd'hui, 19 Sociétés utilisent le croissant rouge et une, celle de l'Iran, le lion et le soleil rouges. La raison principale en est que la croix blesse les sentiments religieux du peuple de l'Islam et qu'elle représente pour eux un **symbole chrétien**. Avançant des arguments analogues, Israël se bat pour obtenir la reconnaissance du bouclier rouge de David.

Il est aisé réfuter ces assertions en démontrant que l'on trouve le signe de la croix non seulement dans le christianisme mais bien dans toutes les religions. Il suffit de feuilleter le lexique des symboles pour se rendre compte que la croix a de tout temps existé et pratiquement dans **toutes les cultures**.

En étudiant l'usage du signe de la croix dans les différentes sources littéraires ou sur les monuments archéologiques encore existants, on remarque que, dans la plupart des cas, la croix n'a **aucune signification** des cas, la croix n'a **aucune signification symbolique**. En premier lieu, elle indique simplement un point. Souvent, elle est utilisée en tant qu'ornement, sans signification aucune. La dernière lettre de l'ancien alphabet hébraïque a la forme d'une croix et s'appelle «Taw», ce qui veut dire «croix» ou «signe».

Pierre préhistorique marquée d'une croix rouge en signe de protection contre les ennemis et les esprits

(Reproduction L. Colombo)

